

ANNEXE III

Fiche biographique sur les candidats postulant au Comité contre la torture
(Prière de respecter le nombre de lignes indiqué dans le présent formulaire)

Nom et prénom : **SALL DETHIE.**

Date et lieu de naissance : **31 décembre 1955 à Dar El Barka (Mauritanie).**

Langue(s) de travail : **Français - Anglais.**

Situation/fonction actuelle :

(5 lignes au maximum)

- **Secrétaire Général de la Commission Nationale des droits de l'homme Mauritanie (CNDH) depuis 2013 ;**
- **Membre depuis 2012, au nom de la région Afrique, du Sous-Comité d'Accréditation des Institutions Nationales des droits de l'homme.**

Principales activités professionnelles :

(10 lignes au maximum)

En charge des fonctions administratives et du personnel de l'Institution ;

Collaborateur direct de la Présidente de la Commission Nationale des Droits de l'Homme ;

En charge des notes conceptuelles des ateliers et séminaires ;

Analyse des lois et synthèses des rapports de mission ;

Plaidoyers, avis, rapports et communiqués, de la CNDH ;

Conception du Budget annuel de la Commission ;

Conception et révision du plan d'action triennal de la CNDH

Etudes :

(5 lignes au maximum)

- **1984 Une année de DESS en droit de la consommation à l'Université de Montpellier I ;**
- **1983 Maîtrise en Droit Privé Général à Montpellier I (France) ;**
- **1982 Licence en Droit Privé à l'Université de Perpignan (France) ;**
- **1981 DEUG (Diplôme d'études universitaires générales à Perpignan) ;**
- **1977 Baccalauréat série Lettres modernes au Lycée National de Nouakchott (RIM).**

Autres activités principales dans le domaine des droits de l'homme pertinentes pour le mandat du Comité contre la torture :

(10 lignes au maximum)

Plaidoyer pour la mise en place du MNP.

Concepteur du projet de loi du Mécanisme National de prévention de la torture;

Suivi et rapport de synthèses des visites des prisons effectuées en vertu du mandat de la CNDH.

Liste des publications les plus récentes du candidat dans ce domaine :

(5 lignes au maximum)

Projet de loi du Mécanisme National de Prévention de la Torture dont l'objectif est de créer, suite à la ratification en 2012 de l'OPCAT par la Mauritanie, un mécanisme de prévention de la torture, des traitements, inhumains et dégradants.